



Chères Milonaises, chers Milonais,

Dernièrement, les sujets d'inquiétude n'ont pas manqué et il me semble important de vous faire un point d'étape sur ces thèmes qui, malheureusement, sont communs à un certain nombre de communes rurales.

Intermarché : je ne reviens pas sur le fait que nous sommes très fâchés contre cette enseigne qui nous a bernés pendant un an sans croire à la réalisation du projet que nous montions ensemble. Il suffit de voir les porteurs de projets se manifester aujourd'hui à la mairie pour être certains qu'une nouvelle enseigne s'installera sur la commune. En attendant, une enseigne est disposée à mettre en place une permanence, sitôt la fermeture du magasin, pour recueillir les commandes des personnes non véhiculées, à partir d'un bureau mis à disposition par la commune, puis ensuite livrer ces personnes à leur domicile sans aucun surcoût.

Médecins : comme vous le savez, il y a une crise de l'organisation de la médecine en France. Les jeunes médecins ne conçoivent plus la médecine comme leurs prédécesseurs et ne sont plus prêts à faire 60 ou 70 heures par semaine, réalisées par leurs aînés dans un total dévouement. Pourtant, notre tissu de professionnels de la santé est dense sur la commune (dentistes, infirmiers, kinésithérapeute, pharmacie, etc.). Une étude en cours a pour objectif de dresser un état des lieux de l'offre de soins sur le territoire de la communauté de communes Retz-en-Valois et de définir des actions à mettre en place en vue d'une amélioration de l'offre de soins à court terme.

Boulangerie : la commune a racheté au printemps la boulangerie qui avait fermé en 2017. Non pas pour en faire des appartements mais justement pour que ce commerce ne change pas d'affectation et que nous retrouvions un repreneur. Nous travaillons en ce sens.

Ligne de train : notre ligne de train est toujours fragile car la régularité des trains n'est pas au rendez-vous. Je suis le dossier de près et nous sommes présents à toutes les réunions avec la SNCF et IDF mobilités (anciennement STIF) pour soutenir la voie et les intérêts de la commune, comme cela a été le cas le 17 octobre avec le 2^e comité plénier du projet de ligne P+.

Tout cela pour vous dire que, oui, il y a des difficultés mais nous nous re-troussons les manches pour les surmonter. Nous avons la chance, à La Ferté-Milon, de bénéficier de nombreux services et commerces qui font que nous avons une excellente qualité de vie et, le meilleur moyen pour qu'ils perdurent, c'est de les utiliser pour les faire vivre...

Soyez assurés que je mettrai tout en œuvre pour que cela continue.

Bien à vous.

PLUi - EXPOSITION À LA MAIRIE

Des panneaux de concertation, relatif au diagnostic du PLUi, réalisés par la CCRV seront exposés du 4 au 30 novembre.

Entrée libre aux horaires de la mairie voir en page 4.

Céline Le Frère

Céline Le Frère

Maire de La Ferté-Milon



Réunion des professionnels de santé à Neuilly-Saint-Front en mars 2018



Ce mois-ci

Dimanche 11 novembre

**Marché campagnard
sur l'île Lamiche de 8h à 13h**



Commémoration du 11 novembre

Signé le 11 novembre 1918, à 5h15 du matin, dans un wagon réquisitionné par l'armée française, transformé en bureau de commandement du chef des armées alliées Ferdinand Foch, et stationné dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, l'armistice prend effet sur le front à 11h du matin...

Le canon s'est donc tu à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918 sur le front au Nord-Est de l'Hexagone...

La municipalité de La Ferté-Milon désire donner à ce centenaire de l'armistice un éclat particulier.

Messe à 10h célébrée en l'église Saint-Nicolas.

Comme partout en France, les cloches de nos églises retentiront pendant 11 minutes à 11h, le 11 novembre.

À 17h30, au monument aux morts, aura lieu la cérémonie commémorative, suivie d'un vin d'honneur servi sur l'esplanade de l'île Lamiche.

Cent lanternes célestes, aux couleurs de la France seront lâchées avec pour décor notre château éclairé en bleu blanc rouge.

Nous achèverons la cérémonie par un feu d'artifice de quelques minutes, toujours aux couleurs de la France.



Dimanche 11 novembre

La MJC • Randonnée pédestre. Rendez-vous à 14h sur le mail.

Samedi 24 et dimanche 25 novembre

La MJC organise une bourse aux jouets, jeux, livres, vêtements d'enfants de 14h à 18h.

Inscriptions au 03 23 96 76 51
ou sur mjc.fertemilon@free.fr



Samedi 1^{er} décembre

Duo chant et piano dans le cadre du festival En Voix ! à 20h30 à l'église Saint-Nicolas. Entrée 6 €.

Réservation possible voir affiches en mairie et en ville.

Le Théâtre Impérial de Compiègne part sur les routes des Hauts-de-France entre le 22 novembre et le 16 décembre 2018.



1^{er} et 2 décembre

Marché de Noël à la MJC

Entrée libre, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h

Les exposants potentiels peuvent nous contacter au plus vite au 03 23 96 76 51 ou sur mjc.fertemilon@free.fr

AS Milonaise

La saison démarre très bien, avec toutes nos équipes engagées chaque week-end à travers le département et obtenant de très bons résultats.

Sur notre pelouse, notre équipe senior, lors du 3^e tour de la Coupe de l'Aisne, a raté de peu la qualification pour le tour suivant (défaite aux tirs au but).

Nous vous encourageons à venir assister aux matches à notre stade :

- dimanche 4 novembre à 9h30, les vétérans contre Pernant ;
- puis, à 15h, les seniors contre Breny-Oulchy ;
- samedi 10 novembre à 10h, matches inter-clubs pour les 7-8 ans ;
- dimanche 25 novembre à 9h30, les vétérans contre Pavant ;
- puis, à 15h, les seniors contre Pavant.

En plus de voir du beau jeu, vous pourrez rencontrer nos dirigeants si vous êtes tentés par une inscription en cours d'année.

Bon mois de novembre à tous.

Tir à l'Arc

Les Archers ont tiré quelques flèches en hommage au chevalier Albert Cerveaux, entré dans la compagnie en 1968.

La Compagnie se rassemblera pour la cérémonie du 11 novembre 2018 au mail à 17h30.

Le 18 novembre, nous tirerons un prix spécial centenaire en hommage à nos Archers morts pendant la Grande Guerre, réservé aux archers 50 mètres.

Les entraînements se dérouleront à la salle polyvalente.

Je tiens à faire part de notre tristesse de voir cette salle, si précieuse pour nombre d'associations milonaises, être régulièrement vandalisée.

Archers, je vous salue !

Le Capitaine Stéphane Cartier



Tennis

En ce début novembre, le club est bien lancé dans cette nouvelle saison. Les effectifs sont en augmentation, avec douze nouveaux jeunes ainsi que trois nouveaux adultes.

Côté école de tennis, 92% des jeunes ayant pris des cours l'an passé se sont réinscrits. Jeunes et moins jeunes viennent avec des objectifs souvent différents : certains pour bouger, d'autres pour se retrouver entre copains, et d'autres encore veulent progresser dans leur jeu. Notre enseignant s'adapte à la demande de chacun.

Un point négatif dans cette reprise: depuis deux ans, nous souhaitons créer un cours de Baby-tennis (3-5 ans) mais nous n'avons malheureusement pas assez de candidatures.

N'hésitez pas à nous contacter : tennismilon@fft.fr ou 03 23 96 02 72

Union bouliste milonaise

Chapeau bas Bébert !

Nous voulons rendre hommage à notre Bébert, Albert Cerveaux, créateur de notre club de pétanque, parti le jour de ses 95 ans. Un homme respectueux, dévoué, chaleureux, gentil, courageux et toujours de bonne humeur ; c'est ce qui nous vient à l'esprit lorsque nous pensons à lui. Un monsieur exceptionnel à tous les égards.

Haltérophilie

Le samedi 13 octobre, s'est déroulé le 1^{er} tour du Championnat de France par équipe homme Nat. 1A. L'équipe milonaise a limité la casse (après le désistement de Nicolas pour blessure

et Corentin retenu par des obligations professionnelles) en terminant 3^e de la triangulaire avec 1 296 points derrière Strasbourg et St-Lô.

Prochaine compétition : le samedi 17 novembre, au gymnase, à partir de 17h. On vous attend nombreux et nombreuses pour les encourager.



Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 octobre 2018

Le conseil municipal :

- Observe une minute de silence en hommage à Albert Cerveaux.
- Accepte la somme de 10 000€ attribuée par la CCRV pour la création d'une aire de jeux.
- Prend connaissance du rapport sur la maintenance de l'éclairage public qui sera à disposition à compter du 29 octobre prochain.
- Accepte un devis de 2 771,77€ pour le remplacement d'un candélabre de la rue de Meaux.
- Émet un avis favorable au projet de création d'un troisième salon au sein de la chambre funéraire de la commune.
- Autorise le maire à signer une convention pour la réalisation d'un dispositif contre les coulées de boue rue de Bouvresse.
- Attribue une subvention de fonctionnement de 825€ à l'association *Jean Racine et son terroir*.
- Attribue une aide de 60€ par enfant domicilié dans la commune et participant au séjour pédagogique à Merlieux en mai 2019.
- Sollicite du département de l'Aisne des aides financières pour :
 - l'aménagement paysager du 36 rue de la Chaussée ;
 - l'achat d'une balayeuse désherbeuse ;
 - une tranche de travaux d'aménagement des abords du château ;
 - l'acquisition d'une traceuse de voirie.
- Sollicite de la Fédération Française de Football une aide pour la mise en place de pare-ballons au stade.

PATRIMOINE

Le point sur la passerelle Eiffel

Enfin ! L'entreprise *Ouvrages d'Art de l'Est* a été choisie le 12 octobre dernier pour les travaux de rénovation après deux appels d'offres successifs, le premier ayant été infructueux. La passerelle sera donc déposée cet hiver, période la moins gênante pour les usagers, puis transportée au Havre en usine. Sablage complet, rivetage à chaud de nouveaux éléments en remplacement de ceux corrodés, peinture avant repose sur les "culées" rénovées.

Le tableau joint, résumé du plan de financement, montre un reste à charge pour la commune d'environ 30%, grâce à la participation départementale, d'une part, et à celle de la Fondation du Patrimoine d'autre part.

Un grand merci au *Club des Mécènes du Patrimoine de Picardie* pour son choix d'aider financièrement la commune de La Ferté-Milon.

Merci également aux donateurs de la souscription ouverte le 18 Septembre 2017 grâce à la Fondation du Patrimoine. Elle sera close à la fin des travaux, ce qui laisse encore la possibilité de dons défiscalisés.

Par courrier : en vous procurant le bulletin de souscription en mairie. **Par internet :** sur le site internet sécurisé : www.picardie.fondation-patrimoine.org/53054

Sur votre smartphone : flashez ce QR code à l'aide d'une application et faites immédiatement votre don.

Pour rappel : 66% du don sont déduits de votre impôt sur le revenu !



OBJET	DÉPENSES	RECETTES
Mission AMO	2 735,25	
Travaux	107 946,00	
FDS (Conseil Départemental)		38 650,00
Souscription publique		6 185,20
Dotation Fondation du Patrimoine		10 000,00
FCTVA (2019 ou 2020)		17 718,25
Ressources propres de la commune		31128,30
TOTAL en €	110 681,75	110 681,75

Questions RÉPONSES

À quoi sert la vidéo protection ?

La vidéo protection à La Ferté-Milon est un système de quatorze caméras disposées à des points stratégiques de la commune, définis suite à un diagnostic de la gendarmerie. Les images obtenues sont ensuite visionnées et/ou archivées, en fonction des besoins, par la gendarmerie et des personnes assermentées.

Leur intérêt est double : elles servent à réduire les actes de malveillance ou d'incivilité mais aussi et surtout à permettre l'identification des coupables et d'en apporter la preuve auprès des tribunaux et des assurances.

D'ailleurs, depuis leur mise en place, les caméras ont permis l'interpellation et le jugement des auteurs d'un certain nombre de faits, par exemple, les auteurs de la dégradation initiale des caméras.

INFORMATIONS PRATIQUES

Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 8, 15, 22, 29 novembre 2018, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.

Permanence du député Jacques Krabal

Tous les deuxièmes samedi du mois de 10h à 11h, prochaine permanence le samedi 10 novembre à la mairie.

HOMMAGE



Albert Cerveaux, ou plutôt Bébér, nous a quittés le 23 septembre à 95 ans. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès, lui qui fut une grande figure de la vie communale au sein des associations, mais également au sein du conseil municipal, où il fut élu le 15 mars 1959 puis réélu sans discontinuer jusqu'en 2002. Il a été maire-adjoint de 1977 à 2002 et a reçu la médaille d'Or communale en 1987. Nous avons tous en tête des anecdotes à son sujet. Sa gentillesse et sa disponibilité resteront toujours dans nos cœurs.

CADRE DE VIE



Plantation rue Saint-Lazare

L'aménagement des espaces verts de la rue Saint-Lazare et la rue des Galets a démarré lors des congés scolaires de la Toussaint. Nous avons privilégié des essences locales et vivaces qui illumineront les parterres par leurs couleurs tout au long de l'année.

Les inscriptions pour les Restos du Cœur seront reçues à Villers-Cotterêts le mercredi 14 novembre 2018. Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire, merci de venir vous présenter en mairie avant le samedi 10 novembre 2018.

TOURISME



Les visites guidées de la ville se poursuivent pendant la période automnale.

LYCÉE POTEL



Cinéma Jean-Racine

Le cinéma de notre ville programme tout au long de l'année des films variés et récents, français ou étrangers, dans un bâtiment historique que jouxte une très jolie cour. Venez en profiter pour seulement six euros (cinq euros pour les enfants ou en achetant une carte dix entrées, nominative mais utilisable par plusieurs adultes, y compris à une même séance).



En ce début novembre, vous pouvez voir Jean Dujardin dans la comédie atypique *I feel good*, le western de Jacques Audiard *Les frères Sisters*, une fresque sur la Révolution *Un peuple et son roi*, un dessin animé *Yéti et compagnie*, un film d'aventure dans la veine de Tim Burton *La prophétie de l'horloge*.

Bibliothèque de La Ferté-Milon

La bibliothèque est ouverte à tous le mardi et mercredi et le vendredi de 15h à 18h. Pour la modique somme de 5€/an et par famille, vous pourrez emprunter autant de livres que vous voudrez (romans, livres de cuisine, bricolage, jardinage, livres d'histoire, livres pour enfants). Au 1^{er} étage du 31, rue de la chaussée.

Le vestiaire a dix ans!



Le vestiaire, créé il y a exactement dix ans sous l'impulsion de madame Bouju, est un endroit convivial ouvert deux jeudis après-midi par mois (hors vacances scolaires). Vous pouvez y acheter du linge, de la vaisselle et du petit électroménager pour cinquante centimes, et les bénévoles vous offrent café et petits gâteaux faits par leurs soins. Ce point d'accueil permet aux personnes dans le besoin (durablement ou ponctuellement) de s'habiller et de trouver le minimum nécessaire à la vie d'un foyer, grâce à la générosité de nos donateurs, que nous remercions vivement.

Je tiens à remercier également madame Bouju, qui m'a transmis les rênes, et tous nos bénévoles, si précieux pour la bonne marche du vestiaire : Sylvie, Manatte, les deux Christelle, Marie-Jocelyne, Sylviane, Ghislaine, Patricia, Régine, mon bras droit Henriette et nos chauffeurs de navette pour les transports Croix-Rouge et Restos du Cœur.

Que notre vestiaire perdure !

Nicole Warzee, régisseur

Au Fil Des Ans

Le 28 août 2018, l'association *Au Fil Des Ans* a réuni les personnes âgées de la maison de retraite autour d'un spectacle de transformiste. Ambiance garantie ! L'animation s'est terminée par un goûter.

La prochaine animation aura lieu à l'occasion des anniversaires du troisième trimestre.

Bon anniversaire à tous nos aînés !

Mireille Létoffé, présidente



OCTOBRE ROSE

Une belle et solidaire participation des Milonais. Rendez-vous l'année prochaine.

Services Publics



Mairie de La Ferté-Milon Tél. 03.23.96.70.45
29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h
En cas d'urgence (état civil), contactez le : 06.30.75.44.56

Fermeture exceptionnelle du 1/11 au 4/11 2018

Gendarmerie : 03.23.76.46.17 Urgences médicales : 15
Centre Antipoison : 0800.59.59.59 Pompiers : 18

Relais d'Assistance Maternelle (RAM)

Permanence administrative Mercredi de 14h à 17h à la mairie
03.23.96.61.30
Ateliers 31, rue de la Chaussée

Roule bout'chou (halte garderie) de 8h45 à 16h30 les mardis et jeudis
Maison St-Michel, 1 rue St-Lazare

Vestiaire - CCAS Jeudis 8 et 22 novembre
de 13h30 à 16h, 1 rue St-Lazare

Assistante sociale Se renseigner en mairie

Conciliateur de justice 07.83.70.12.38

Permanence urbanisme Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

Office de tourisme de Retz-en-Valois

6 place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts - tél : 03.23.96.55.10
www.tourisme-villers-cotterets.fr

Collecte des déchets verts Fermeture hivernale au 31 octobre 2018

Déchèterie de Villers-Cotterêts

Avenue des Verriers (dans la zone industrielle à l'entrée de Villers-Cotterêts).

Munissez-vous d'un justificatif de domicile et de papiers d'identité.

Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi	9h30 à 12h	13h à 17h
Mardi	9h30 à 12h	13h à 17h
Mercredi	9h30 à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h30 à 12h	13h à 17h
Samedi	9h30 à 12h	13h à 17h
Dimanche	9h30 à 12h	Fermé

Déchèterie de Neuilly-Saint-Front

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

Ordures ménagères **Mardis 6, 13, 20, 27 novembre**

Vendredis 2, 9, 16, 23, 30 novembre

Papiers/emballages **Vendredis 2, 9, 16, 23, 30 novembre**

Verre **Jeudi 22 novembre**